

Recherches sociographiques



Recherches économiques récentes sur la province de Québec

André Raynauld

Volume 3, Number 1-2, 1962

Article abstract

Situation de la recherche sur le Canada français

Commentaire

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055111ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055111ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)
1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Raynauld, A. (1962). Recherches économiques récentes sur la province de Québec. *Recherches sociographiques*, 3(1-2), 55–64.
<https://doi.org/10.7202/055111ar>

RECHERCHES ÉCONOMIQUES RÉCENTES SUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Comme la Faculté des sciences sociales de Laval semble vouloir établir une tradition de colloques décennaux, j'ai choisi de limiter mes observations aux travaux qui ont été entrepris depuis dix ans. Et puisque le choix des études sur lesquelles je vais m'arrêter est un peu arbitraire, autant le définir dès le début : j'exclurai donc de mon sujet, parce que traitées ailleurs, les études portant sur les occupations, sur des industries particulières et les études régionales, non sans retenir, toutefois, parmi ces dernières, les études portant sur le Québec (!).

1. Développement économique

Si je repousse de quelques paragraphes la discussion sur le cas particulier des recherches associées à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, j'observe d'abord que toute la littérature a porté sur le même thème, depuis dix ans, parmi les économistes. On est particulièrement frappé par ce phénomène quand on relit d'un coup l'ensemble des publications comme j'ai dû le faire. Ce thème consiste dans « le retard de croissance » de la province de Québec. Le problème a été formulé de plusieurs façons différentes ; il a été mesuré, évalué, ajusté à maintes reprises. Mais il apparaît sous le même jour, que ce soit dans les études relatives aux différences inter-provinciales de revenus et de salaires, aux différences de structure industrielle ou que ce soit dans les études sur l'emploi et le chômage. La préoccupation est partout identique, à savoir : comment expliquer que le niveau de développement du Québec soit inférieur à celui de l'Ontario.

On nous avait pendant longtemps accoutumés à donner trois réponses à cette question, réponses qui, avec le poids du temps, sont devenues des stéréotypes : 1^o le déterminisme historique ; 2^o le déterminisme géographique ; 3^o le déterminisme, j'oserais dire, du système des valeurs du Canadien français. Ces trois catégories d'explication contiennent une certaine dose de fatalisme et d'irréversibilité. Dans le cas des valeurs, on a voulu

rationaliser et justifier l'état de fait en faisant appel à des valeurs supérieures.¹

Dans leur magistrale semonce, ici même il y a dix ans, messieurs Lamontagne et Faucher ont dénoncé les trois systèmes d'explications à la fois. Ils ont soutenu que les valeurs et la culture n'avaient rien à voir à l'état de développement économique de la province de Québec ; et ils ont montré, ce qui me paraît la partie la plus indiscutable de leur thèse, que la géographie et l'histoire, bien loin de sauver un peuple pour toujours ou de le condamner irrémédiablement, exercent sur l'avenir une influence dont la nature peut complètement changer suivant des circonstances plus fondamentales encore. Si le Québec apparaît comme une zone excentrique située hors des courants d'échange du continent, ce fait, en lui-même, n'est pas une réponse ; il est encore une question puisque, autrefois, le Québec n'était pas seulement le centre ou le cœur de l'activité économique, il en constituait le tout.

Messieurs Lamontagne et Faucher, dans leur approche « continentale » selon leur expression, ont établi que le facteur essentiel d'explication résidait dans le caractère favorable ou défavorable du rapport entre la nature et l'évolution de la demande mondiale d'un côté et le *pattern* domestique des ressources de l'autre. La composition de la demande mondiale évolue à son tour suivant les changements de goûts des consommateurs et surtout suivant les changements de la technologie. Cet ordre d'explication exclut la pré-détermination du destin des peuples. Il remplace avantageusement, à notre avis, les types de réponses que nous trouvions jusque là au problème du développement économique de la province de Québec.

Ceci dit, la façon dont le modèle général a été appliqué à l'évolution économique du Québec se révèle peut-être un peu rapide en ce qui concerne notamment la première vague d'industrialisation de la province au cours de la période 1896-1914. Reconnaissions d'abord à la suite de nos auteurs que la conjoncture mondiale n'a pas été favorable à la province de Québec pendant la seconde moitié du XIX^e siècle parce que la technologie dominante de l'époque reposait sur des ressources qui étaient rares ou inexistantes dans la province. Il est cependant nécessaire d'ajouter au tableau que, de 1860 à 1890, le monde entier s'est trouvé dans un mouvement conjoncturel long à la baisse ; puis, que le Canada a découvert dans l'élargissement de son marché domestique un substitut à la maladaptation du *pattern* des ressources à la demande mondiale de l'époque. La spectaculaire mise en chantier de l'Ouest a été, pour le Québec, un vigoureux foyer de croissance pendant quinze ans. Si, enfin, on verse au dossier la Politique Nationale de 1879, qui protégeait les industries de transformation légère et invitait les

¹ Sur le premier point, je renvoie le lecteur à Michel BRUNET, *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, notamment p. 229. Sur le second, je cite plus loin les références nécessaires ; du troisième, on trouve des traces partout : citons seulement E. MINVILLE, *L'homme d'affaires*, Montréal, Fides, 1945, en particulier, les pages 157 à 164, ou encore : *Le citoyen canadien-français*, Montréal, Fides, 1946, tome II, 329-330.

investissements étrangers, on enrichit considérablement, il me semble, le modèle de MM. Lamontagne et Faucher et on explique du même coup, non seulement la décadence du Québec au XIX^e siècle, mais aussi le démarrage accéléré du début du XX^e siècle, qui est un fait indiscutable. En ce qui concerne l'industrialisation récente, le modèle s'applique intégralement. On observe en effet depuis 1935, par contraste avec l'industrialisation légère d'avant 1914, une réorientation évidente de l'économie vers une exploitation plus intensive des ressources naturelles à l'intention du marché mondial. La demande mondiale est de nouveau favorable par rapport au *pattern* des ressources de la province.

Mais peut-on exclure tout-à-fait les facteurs culturels ou ethniques ? John Dales, dans un chapitre de l'ouvrage intitulé *La dualité canadienne*, nous invite à réintroduire les facteurs culturels dans l'analyse. La voie par laquelle l'auteur nous y amène est cependant tortueuse pour dire le moins. Il n'est pas sûr que ce ne soit plutôt un cul-de-sac. Selon John Dales, l'importance globale et la composition de l'industrie manufacturière se distinguent de celles de l'Ontario par des différences dans les facteurs déterminants. Or, il existe deux seules catégories de facteurs qui diffèrent ainsi entre les deux provinces : les ressources naturelles et la culture. Si, donc, on pouvait attribuer aux ressources naturelles toutes les différences observées dans les manufactures, les explications culturelles seraient inutiles ; dans le cas contraire, elles seraient indispensables. Dans les faits, il arrive que les ressources naturelles n'expliquent pas tout. Et même qu'elles expliquent fort peu, soit entre 5 et 14% du retard du Québec dans l'industrie manufacturière. L'auteur tire donc ses conclusions : « This suggests that the resource hypothesis is inadequate, and that the major explanation of the differences in industrial development between Quebec and Ontario . . . are to be found in . . . cultural differences ».¹ La phrase qui suit cette citation est « So much for logic ». Je confesse que cette logique me paraît un peu courte. Acceptons un moment cette classification. Nous devons alors inclure parmi les facteurs culturels tout ce que l'économiste consomme à chaque jour : les proportions de facteurs dans les fonctions de production et le rendement du capital, notamment. Et c'est bien ce que M. Dales entend que nous fassions. Il se place à un tel niveau d'analyse que même l'abondance de la main-d'œuvre eu égard au capital dans le Québec ne constitue pour lui qu'une autre manière de poser la même question : pourquoi, dans ce cas, rétorque-t-il, le capital n'a-t-il pas augmenté plus vite ? Le marché est trop limité ? Pourquoi ce marché n'est-il pas plus large ? En effet, pourquoi la population du Québec n'est-elle pas aussi élevée qu'aux États-Unis ? L'économiste n'aurait-il donc aucune contribution utile à

¹ John H. DALES, « A Comparison of Manufacturing Industry in Quebec and Ontario, 1952 », dans Mason Wade, éd., *La dualité canadienne*, Presses Universitaires Laval, 1960, 205.

apporter dans l'explication du niveau de développement d'un pays, et du type ou de la structure de son industrialisation ? Le malheur, c'est que l'économiste, même quand il partage ces vues, essaie quand même de poursuivre l'analyse. Comme pour M. Dales aucune raison valable ne peut justifier que la population totale du Québec soit inférieure à celle de l'Ontario, qu'aucune raison ne peut justifier que le nombre absolu de la main-d'œuvre soit moins élevé, que l'importance de l'industrie manufacturière se confond entièrement avec le niveau du développement et du standard de vie, il se donne pour objet de comparer et bien sûr d'expliquer (en dépit des dénégations de l'auteur) pourquoi on trouve 180,000 employés des manufactures de moins dans le Québec que dans l'Ontario en 1952. Poser ainsi le problème, et cette fois je reconnaiss la stricte logique de l'auteur, c'est, au départ, refuser de chercher des explications d'ordre économique.

Quant aux comparaisons inter-provinciales des industries, une à une ou groupe par groupe, comme si chaque industrie devait avoir la même importance absolue ou relative, dans les deux provinces, je n'ai jamais décelé d'autre raison que la « raison du cœur » pour s'y arrêter. M. Bonin, dans un article intitulé « La répartition régionale des investissements depuis la guerre », procède ainsi en 1960. Bien au contraire, à mon avis, si la structure économique des deux provinces doit refléter le *pattern* des ressources (mais pas seulement des ressources naturelles cette fois), *elle doit être très différente*. Non seulement l'importance relative des industries doit différer, mais les proportions des facteurs utilisés dans chaque industrie et dans chaque entreprise fabriquant le même produit doivent différer entre les deux provinces. Alors à quoi bon, dans ces conditions, observer les « déficiences » de l'investissement ou de la production dans la sidérurgie ou la fabrication des outils ? Ces soi-disant déficiences sont celles qu'une politique rationnelle devrait susciter et encourager. C'est par la spécialisation et non par l'imitation qu'un pays ou une région se développe.

Si on ne peut sans difficulté expliquer le niveau de développement du Québec à partir de l'importance globale ou de la composition du secteur manufacturier, comment, donc, aborder l'étude du problème ? Plusieurs auteurs l'ont fait par le biais des niveaux de revenus et des salaires. Messieurs Angers, Harvey et Parenteau, dans des articles cités à la fin de cet exposé, représentent ce courant. Les arguments invoqués sont à peu près les mêmes. La structure industrielle, plutôt que d'être le phénomène à expliquer, devient un facteur explicatif des bas salaires du Québec, du moins chez Angers et Harvey. La raison en serait que les taux de salaires se fixent par référence « au salaire moyen du milieu » et que, par suite, les industries à bas salaires exercent une pression sur l'ensemble des salaires. Nous retrouvons aussi chez Angers, chez Parenteau et chez Harvey le facteur géographique dont nous avons précédemment disposé ; un autre facteur revient chez Angers et Harvey : c'est celui des différences de revenus

entre les milieux urbains et les milieux ruraux. Puisque la population urbaine est relativement plus élevée en Ontario, les revenus moyens doivent être plus élevés. Mais, bien sûr, les auteurs n'ont pas voulu citer ces rapports statistiques à titre d'explication proprement dite puisqu'à ce compte-là, les revenus moyens de la province devraient être plus élevés que ceux du Canada tout entier. Enfin, Harvey et surtout Parenteau invoquent à bon droit des facteurs démographiques pour expliquer l'excédent chronique de main-d'œuvre dans la province. Mais, ni les taux de fécondité, seuls, ni la structure des âges de la main-d'œuvre, ni la main-d'œuvre féminine n'expliquent entièrement les différences régionales dans les taux de salaires ou les revenus. Henripin a estimé par exemple que l'âge et la main-d'œuvre féminine n'affectent les revenus moyens que dans une proportion de 4% à 5%.¹ Reliée à ces questions, se trouve celle de la mobilité de la main-d'œuvre que P. Harvey a brillamment illustrée grâce à ses calculs des taux régionaux de chômage et aux implications importantes qu'il a dégagées quant à la politique économique visant au plein emploi.

À ce stade des recherches sur le développement économique du Québec, il me paraît un peu illusoire de rechercher des causes particulières qui contribueraient à α pour cent des différences observées. C'est plutôt dans une dynamique du développement que nous identifierons suffisamment les facteurs-clefs de la croissance au Québec pour pouvoir établir les priorités que doit observer une politique économique efficace. À cet égard, mais à simple titre d'exemple, je serais porté à me tourner vers l'agriculture pour résoudre les surplus de main-d'œuvre de l'industrie manufacturière. Peut-être les modèles classiques de développement s'appliquent-ils au Québec ? Quand l'offre globale de travail est parfaitement élastique, Lewis a en effet montré que c'est dans le secteur de subsistance, soit dans l'agriculture, que la productivité doit d'abord être accrue pour affecter le surplus technique ou l'accumulation du capital, puis le prix d'offre du travail dans le secteur industriel.

Je ne saurais laisser ce sujet sans commenter brièvement un article que M. J.-C. McGee a publié en 1950 sur la production de la province. Sans visiblement ne rien connaître des tableaux économiques, M. McGee a tenté d'en construire un sur la base des données du Recensement de 1941. Les liens interindustriels sont mesurés par l'emploi et des estimations sont présentées sur les importations en provenance des autres provinces et de l'étranger. Les secteurs utilisés sont au nombre de 7. On peut avoir une idée de la démarche par les résultats obtenus :

« Sur les 27.6% de la population active engagée dans les manufactures, 7.6% dépend de matières premières importées ; 9.3% de produits miniers ; 4.8% de produits forestiers et 3.4% de produits agricoles. »

¹ J. HENRIPIN, « Population et main-d'œuvre », chapitre 6 de *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, 262.

Si je pense à l'ensemble de la population active, la répartition finale est la suivante :

« 38.7% de la population active de la province dépend de l'industrie agricole ; 20.8% de l'industrie minière ; 17.3% de l'industrie forestière ; 12.6% d'industries important leurs matières premières. »

L'intérêt de cet article ne réside évidemment pas dans les résultats. Ils sont faux, c'est certain. Mais pour gratuit et vain qu'il fut, cet effort témoigne quand même de la justesse des préoccupations ; c'est un essai valeureux qu'il faut retenir dans notre petite histoire de la pensée.

2. *Finances publiques*

Quoique les finances publiques et les questions de centralisation et d'autonomie n'aient jamais longtemps retenu mon attention, on ne me pardonnerait pas de passer sous silence dans une circonstance comme celle-ci, les travaux considérables qui ont été effectués sur la province de Québec par la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels. Il m'est pourtant impossible de faire pleinement justice aux auteurs (et à moi-même) dans le cadre étroit de cet exposé.

À s'en tenir à une conception restrictive des problèmes d'ordre économique, on peut limiter le compte rendu aux références suivantes. Du rapport proprement dit de la Commission : la 2^e partie, où on fait un examen statistique des finances publiques de la province ; le chapitre 9 de la 4^e partie, qui comprend une critique de la thèse « centraliste » en matière économique, sociale et fiscale ; le chapitre 11 de la 5^e partie, où on trouve un estimé détaillé des besoins financiers du Québec ; enfin, les recommandations sur le partage des ressources fiscales. Parmi les annexes, citons l'excellente histoire de la pensée dans le domaine des finances publiques de M. Angers (annexe n° 5), l'étude remarquable de M. Parenteau sur l'inégalité des provinces (annexe n° 8) et enfin l'annexe 11, sur la centralisation.

Je limiterai mes commentaires aux principales recommandations. Sur le fond du problème, je le dis tout net : les recommandations de la Commission royale Tremblay ne peuvent être acceptées parce qu'elles procèdent d'une fausse notion de la réalité sociale et économique. J'en appelle notamment aux deux premières recommandations : la première consiste à fixer, par entente entre les gouvernements, la limite maximum de l'impôt global en termes d'un pourcentage du produit national (qui soit le plus faible possible) en vue de sauvegarder la liberté du citoyen. La deuxième recommandation est de régler le partage des impôts directs suivant une estimation des besoins fiscaux qui corresponde exactement aux fonctions respectives des divers gouvernements, telles que la Constitution les définit. Dans ces deux cas, la réalité sociale est perçue, au pire, comme fixée pour jamais à un moment donné du temps en fonction « d'un ordre transcendant », au mieux

comme si les besoins évaluaient suivant un rapport stable, unique et pré-déterminé avec des fonctions sociales préalablement réparties entre les divers niveaux de gouvernements. Sur le plan technique, cette position équivaut à dire que quels que soient les changements dans les fonctions assumées par les divers gouvernements, on ne devra jamais envisager de passer d'une catégorie d'impôts (directs ou indirects) à l'autre. On en arrive à la conclusion absurde que ce sont les fonctions qui doivent s'adapter aux diverses catégories disponibles d'impôts et non l'inverse. Sur le plan technique encore, la solution n'atteint pas son but qui était de rendre les gouvernements provinciaux et fédéral autonomes dans l'exercice des fonctions qui leur sont respectivement dévolues par la Constitution. Si une fonction provinciale prend plus d'importance qu'une fonction fédérale, par exemple, il faudra que le fédéral abaisse ses propres impôts pour faire place aux dépenses provinciales, puisque l'impôt total est fixé à un pourcentage fixe du produit national.

La préoccupation philosophique d'ensemble qui préside à ces recommandations semble nettement abusive quand elle conduit à des distinctions aussi spécieuses que celle qui a été faite entre l'impôt direct et l'impôt indirect : l'impôt direct appartiendrait aux provinces parce qu'il touche les personnes et que la juridiction en matière culturelle et sociale incombe aux provinces ; pareillement, l'impôt indirect toucherait seulement « les biens et la circulation des biens », tendrait « à susciter des frontières à l'intérieur du pays », exercerait une influence plus directe et plus efficace sur la conjoncture économique et, pour ces raisons, devrait relever de la responsabilité du gouvernement fédéral.

Avant d'en terminer de ce sujet, j'ajouterais que je suis en parfait accord avec la troisième série de recommandations portant sur la participation des provinces à l'élaboration et à la mise en exécution de la politique économique qui est aujourd'hui réservée au Gouvernement fédéral.

3. Programme de travail

Quiconque dresse le bilan de la recherche économique sur la province de Québec constate, après une heure de travail, que rien n'a encore été fait. Les études individuelles que j'ai rapidement examinées ici portent toutes sur le même problème. C'en est quelque peu effarant quand on y songe. La pensée devrait au contraire s'exprimer dans une foule de voies différentes sur la base d'un matériel statistique et institutionnel varié et d'approches théoriques beaucoup plus diverses. Incidemment, le manque de travaux de recherche n'est pas entièrement dû à la déficience des statistiques. Ici de nouveau on a plutôt affaire à une certaine conception de la recherche. Je voudrais m'élever ici en particulier contre cette notion d'*inventaire* dont on nous accable constamment dans notre milieu. Cette façon de concevoir,

je ne dirais pas la recherche, mais le travail, a causé, à mon avis, un gaspillage immense d'énergies. L'inventaire, comme on sait, consiste à réunir dans les mains de quelqu'un ou dans un ouvrage tout ce qu'on est censé savoir sur un sujet donné. Mais comme aucun ordre ne préside au choix des informations, ni du point de vue statistique ni du point de vue de l'analyse proprement dite, l'accumulation des matériaux ne fait jamais avancer le travail ultérieur. Je choisirai un exemple de ce fléau au Ministère du Travail à Ottawa. Il s'agit des taux de salaires qu'on recense depuis 60 ans, dans des milliers d'occupations différentes, mais avec lesquels personne jamais n'a pu construire de séries chronologiques d'un côté ni de comparaisons inter-industrielles de l'autre, parce qu'on n'a pas pondéré les occupations concernées.

Pour éviter à l'avenir de recueillir des informations inutiles et sans intérêt, je voudrais suggérer que dans le domaine économique, on subordonne toutes les computations statistiques à l'établissement d'une comptabilité nationale intégrée et consistante de l'ensemble des activités de la province. Dans cette perspective, on devrait s'atteler sans retard à la tâche de construire des indices de prix qui reposent sur des pondérations provinciales et, par suite, sur des budgets spécifiques de consommation des personnes et des entreprises ; il faudrait en outre trouver moyen de mesurer les échanges de produits et de capitaux entre la province et l'extérieur, de même que les mouvements de population. La précaution essentielle étant toutefois de fixer avec le plus grand soin un seul système de concepts et de classifications, qui soit comparable autant que possible avec celui du Bureau fédéral de la statistique. Voilà ce qui me paraît le plus urgent dans le domaine de l'information.

Du côté de l'analyse au sens strict du mot, la province de Québec ne constitue pas nécessairement le meilleur champ d'expérimentation. Pour comprendre le fonctionnement d'une économie, les études anglaises, américaines, françaises ou africaines sont aussi importantes pour la connaissance du Québec que les travaux locaux. Sur ce plan, il faut sans cesse se rappeler la mise en garde d'Édouard Montpetit : « N'exagérons pas le milieusme ». L'idéal est d'étudier les problèmes de la province de Québec, mais avec des méthodes et des outils d'analyse universels. D'où l'importance de prendre du recul parfois pour mieux connaître. Il suit que, sur ce plan, aucun sujet particulier de travail n'est de soi plus urgent qu'un autre. Cette fois-ci, il faut éviter de concentrer les efforts. Au contraire, ce dont nous avons le plus besoin au stade actuel, c'est de diversité, c'est d'imagination, c'est de perspectives et d'ouverture d'esprit dans toutes les directions imaginables. Il faut relire Veblen pour s'en convaincre au besoin et cultiver comme il dit *l'idle curiosity* des vieux jours.

Reste un dernier point. Celui de la politique économique qui nous ramène aux préoccupations du milieu. Dans ce secteur, comme dans celui

de la statistique, la poursuite d'un seul objectif, suffisamment englobant, est préférable à la dispersion des travaux. Cet objectif, à mon avis, devrait être de préparer un *plan quinquennal de développement économique*. Une commission permanente d'experts devrait être chargée spécifiquement, d'ici 1965, de la mise en place des organes administratifs et du choix des méthodes suivant lesquelles les informations statistiques indispensables à un plan seront recueillies, classifiées et analysées. Pour être menée à bien sans gaspillage des ressources, cette tâche implique que la commission d'experts décidera, aussi avant 1965, des méthodes de programmation qui seront utilisées dans le plan lui-même et de tout l'appareil technique de préparation.

Une fois les méthodes choisies et les informations en mains, on devrait pouvoir se consacrer à la préparation immédiate du plan à partir de 1965 et le mettre en application pour célébrer le centenaire de la Confédération !¹

André RAYNAULD

*Département de science économique,
Université de Montréal.*

BIBLIOGRAPHIE SUR LA STRUCTURE ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES DU QUÉBEC 1950-1962

A. Publications

- ALLEN, P., *Tableau de l'activité économique de la Province de Québec*, annexe 9 au *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, 1955.
- ANGERS, F.-A., « Progrès industriels du Québec », *Actualité économique (A.É.)*, juil-sept. 1952, 329-341.
- BERGEVIN, M.-A., « Évolution de la structure de l'industrie au Canada », *A.É.*, 1953-54, 765-776.
- BERGEVIN, M.-A., « Incidence du chômage sur les industries manufacturières », *A.É.*, 1957-58, 559-571.
- BONIN, M.-B., « Répartition régionale des investissements depuis la guerre », *A.É.*, janv.-mars 1960, 566-596.
- DALES, J. H., « A Comparison of Manufacturing Industry in Quebec and Ontario », dans Mason Wade, éd., *La dualité canadienne*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1960, 203-222.
- DALES, J. H., *Hydroelectricity and Industrial Development, Quebec 1808-1940*, Harvard University Press, 1957, 269 p.

¹ Il n'est peut-être pas inutile de signaler que dans cette communication, nous nous sommes volontairement limité aux études qui avaient le Québec pour sujet explicite. Il est évident qu'une grande quantité d'études canadiennes existent qui se rapportent indirectement à la province. Certains travaux sur des industries particulières par exemple, comme les textiles, la pulpe et le papier sont en même temps des études régionales. Plusieurs des recherches de la Commission royale sur les perspectives économiques du Canada seraient particulièrement pertinentes à l'étude du Québec, si nous avions voulu faire la somme de tout le connu.

64 SITUATION DE LA RECHERCHE SUR LE CANADA FRANÇAIS

- DUROCHER, R., « Pourquoi plus de faillites dans Québec que dans l'Ontario ? », *A.É.*, 1950-51, 705-748.
- HARVEY, P., « Conjoncture et structures : les perspectives spatiales du plein-emploi au Canada », *A.É.*, oct.-déc. 1956, 383-405.
- HARVEY, P., « Les salaires dans la province de Québec », *A.É.*, juil-sept. 1955, 292-305.
- HARVEY, P., « Plein-emploi national et plein-emploi régional au Canada depuis la guerre », *A.É.*, 1956-57, 5-26.
- HARVEY, P., « The Economy of Quebec », *University of Toronto Quarterly*, XXVII, 3, April 1958.
- LAMONTAGNE, M., « The American Economic Impact on Quebec », dans Hugh G. J. ATTKEN, *et al.*, *The American Economic Impact on Canada*, Durham, N. C., Duke University Press, 1959, 88-100.
- LAMONTAGNE, M., et FAUCHER, A., « History of Industrial Development », dans Jean-C. Falardeau, éd., *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, 23-54.
- MCGEE, J.-C., « L'importance relative des industries de la province de Québec », *A.É.*, oct.-déc. 1950, 549-566.
- MÉLANÇON, J., « Retard de croissance de l'entreprise canadienne-française », *A.É.*, janv.-mars 1956, 503-522.
- OSTRY, S., « Inter-establishment Dispersion of Occupation Wage Rates, Ontario and Quebec, 1957 », *Canadian Journal of Economics and Political Science*, 26, 2, May 1960, 277-288.
- PARENTEAU, R., « Salaires différentiels », *A.É.*, oct.-déc. 1954, 538-551.
- PARIZEAU, J., Commentaire sur « Les problèmes économiques de la province de Québec », *A.É.*, oct.-déc. 1959, 486-492.
- RAYNAULD, A., *Croissance et structure économiques de la province de Québec*, Québec, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1961, 629 p.
- RAYNAULD, A., « Les problèmes économiques de la province de Québec », *A.É.*, oct.-déc. 1959, 414-421.

B. *Thèses non publiées de maîtrise en économique (Université de Montréal)*

- ARCHAMBAULT, Guy, *Differentiation des salaires entre l'Ontario et le Québec*, 1954 (R.I.).
- MICHAUD, Laurent, *L'influence du travail et du capital sur la production au Québec et au Canada, 1933-1957, 1948-1957*, 1961.
- RIVARD, J.-Y., *La Politique Nationale et le développement industriel du Québec 1879-1910. Les effets de la politique tarifaire*, 1960.
- TUCHMAIER, D., *Analyse structurelle de l'économie de la province de Québec*, 1961.